



## L'université de Nîmes forme ses étudiants en droit à la justice prédictive

**Prédire la décision qui sera rendue par un magistrat pour un cas donné grâce à des outils s'appuyant sur l'intelligence artificielle : c'est tout l'enjeu de la justice prédictive à laquelle l'université de Nîmes forme ses étudiants depuis 2015.**

### L'enseignement par la recherche

Dans le cadre du projet de recherche JUNOM financé par la Ministère de la Justice et la Région Occitanie, le laboratoire CHROME cherche à développer une intelligence artificielle capable, selon le principe du « machine learning », de reconnaître les concepts juridiques dans une décision pour la lire, l'analyser et la classer. Encadrés par des enseignants-chercheurs, des étudiants en licence de droit et master de droit privé analysent des arrêts de cours d'appel (plus de 4500 à ce jour) pour établir une nomenclature des décisions de justice. Ce travail doit permettre à deux doctorants en informatique de l'Ecole Doctorale 583 « Risques et Société » de développer un prototype de modèle prédictif.

### Un nouveau diplôme d'université

Depuis le début du mois de mai, 3 étudiants en Master 2 « Enseignement clinique du droit des affaires » de l'université de Nîmes suivent à Paris le cycle de formation du nouveau Diplôme d'université « Justice prédictive et Legal Tech » ouvert en 2019. En parallèle de leur stage de fin d'études, ils bénéficient d'interventions d'universitaires et professionnels du droit sur les enjeux théoriques et pratiques de la justice prédictive : *les techniques de machine learning en droit, l'open data et le big data des données judiciaires, la robotisation des contrats, les outils prédictifs appliqués au droit, les impacts éthiques et économiques sur le service public de la justice, les évolutions du monde de l'assurance, et la protection des biens numériques...*

L'université de Nîmes compte environ **750 étudiants en droit** répartis en licence générale, licences professionnelles « Agents de Recherche Privée » et « Notariat » et master « Enseignement clinique du droit des affaires » et « Droit public des affaires locales ».

Contact presse :

Elodie Jamet – communication@unimes.fr – 04 66 36 46 26